



## Quelques définitions préalables

---

### **Le Développement**

*"Le développement est un processus global d'amélioration des conditions de vie d'une communauté sur les plans économique, social, culturel ou politique. Ce développement, s'il doit se montrer économiquement efficace, doit aussi, pour être durable, être écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié. Le développement ne se réduit donc pas à la croissance. Il doit mettre l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, éducation, santé...) reconnus comme des droits. »*

*Source : Centre de Recherche pour l'Information et pour le Développement*

### **La Solidarité Internationale**

« C'est un acte

- réfléchi qui vise à induire des changements de comportements individuels et collectifs.
- politique qui vise à rendre plus équitables les règles de la politique mondiale.
- nécessaire pour tous car c'est la condition d'un monde plus juste ! »

*Source : « La Semaine de la Solidarité Internationale »*

### **L'éducation au Développement et à la Solidarité Internationale**

« L'éducation au développement et à la solidarité internationale vise à changer les mentalités et les comportements de chacun afin de construire collectivement un monde juste, solidaire et durable. Elle informe non seulement sur les causes de la pauvreté et du mal-développement, mais elle éveille également l'esprit critique des citoyens et présente des alternatives et des propositions d'engagement accessibles à chacun ».

*Source : Plateforme Educasol*

## Les différentes étapes d'élaboration d'un projet

---

### **1. Analyse du contexte local**

L'analyse du contexte local est la première étape indispensable dans l'élaboration d'un projet de solidarité internationale. Elle doit aboutir à une compréhension globale du cadre politique, économique, environnemental et socio-culturel du projet.

Cette analyse doit se faire avec l'appui des partenaires locaux et fait généralement l'objet d'une mission exploratoire. Il est bien évident que la bonne connaissance du pays, de la région, de la culture locale, des modes de fonctionnement des relations sociales, des pratiques, des croyances et des mœurs constitue un gage de réussite pour une identification pertinente des besoins. L'accompagnement par des personnes de confiance originaires de la région et si possible appartenant aux mêmes groupes ethniques que la population bénéficiaire du projet facilite cet état des lieux.

### **2. Identification des besoins**

Après avoir analysé le contexte local, il est nécessaire d'identifier les besoins des bénéficiaires, de manière à imaginer ensemble des solutions adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent. Cela nécessite l'implication de tous les acteurs concernés par le projet. Les outils pertinents pour identifier les besoins sont : l'arbre à problèmes, l'enquête participative, les sondages.

### 3. Identification et mise en place de partenariats

La réussite d'un projet et son appropriation par les bénéficiaires dépend en grande partie de l'existence d'un partenariat solide entre le porteur au Nord et les acteurs les premiers concernés au Sud. Dès le départ, il faut penser à la capacité du partenaire local à mener le projet de la façon la plus autonome possible. Il est impératif de partager une même vision du projet, du partenariat et des objectifs à atteindre. Les rôles et la vocation de chacun doivent être défini au préalable en concertation avec les deux parties. Généralement, l'établissement d'une convention de partenariat permet de structurer et de renforcer l'implication mutuelle des partenaires. Cela doit être un document écrit, daté, signé, définissant les termes de la collaboration entre les parties.

Même si le projet se fait en partenariat direct avec la population, une communauté et/ou une ONG locales, il est important de contacter et d'associer les institutions publiques locales et régionales afin que le projet soit en cohérence avec la politique qui concerne le champ d'intervention du projet (santé, éducation, développement rural...).

### 4. « L'arbre des objectifs »

L'analyse du contexte, l'identification des besoins et la mise en place de partenariats amènent à définir les objectifs du projet. Ceux-ci sont de plusieurs niveaux, peuvent être qualitatifs ou quantitatifs et s'inscrivent différemment dans le temps. Il est donc nécessaire de mettre en évidence la hiérarchie des objectifs du projet en déclinant :

- **La finalité** : c'est l'objectif le plus global. Il n'est pas opératoire, il vise le long terme. *Par exemple : contribuer à l'amélioration des conditions de santé des populations des pays du Sud.*
- **Le but** : c'est l'objet précis du projet. On indique ce qu'on veut réaliser concrètement. *Par exemple : mettre en place un programme intégré de lutte contre la bilharziose (maladie parasitaire tropicale liée à l'eau).*
- **Les objectifs généraux** : c'est la subdivision du but en éléments distincts. *Par exemple : réduire le taux de contamination des populations ciblées par le projet et lutter contre les facteurs socio-économiques et environnementaux favorisant la transmission de la maladie.*
- **Les objectifs opérationnels** : les objectifs généraux sont ensuite déclinés en objectifs opérationnels, définis en commun accord avec le partenaire du Sud. Ils correspondent aux activités à réaliser pour atteindre les objectifs généraux. *Par exemple : 1/ organiser des actions de sensibilisation de la population à la maladie, son origine et ses conséquences – 2/ diagnostiquer la maladie chez les bénéficiaires – 3/ identifier les lieux majeurs d'infestation de la population et les types d'activités incriminées - 4/ réaliser une campagne de traitement – 5/ permettre aux populations à modifier leurs pratiques agricoles, domestiques et hygiéniques favorisant le cycle parasitaire (création de latrines, adduction d'eau, entretien des canaux d'irrigation etc.).*

### 5. Mise en œuvre des activités

La mise en œuvre du projet nécessite la réalisation de plusieurs activités qui doivent être rigoureusement planifiées dans le temps. Pour chacune d'entre elles, il faut prévoir les **aspects techniques** (solutions techniques à mettre en œuvre), les moyens (matériels, financiers, techniques et humains), **l'organisation** (qui fait quoi ?), et le **calendrier** (définition des étapes de réalisation).

A partir de là, il est nécessaire de penser à l'articulation de ces actions entre elles, ainsi que la coordination d'ensemble du projet.

**Chronogramme type**

Activités	Année 1											
	J	F	M	A	M	J	Ju	A	S	O	N	D
Activité 1	X	X										
Activité 2			X									
Activité 3				X	X	X	X	X				
Activité 4								X	X	X	X	X

## 6. Suivi / évaluation du projet

Le suivi et l'évaluation doivent être prévus dès la conception du projet et menés durant toute la mise en œuvre. C'est un processus continu de collecte et de traitement des informations nécessaires à la conduite d'un projet. C'est un outil de pilotage du projet à tous les niveaux, qui permet de suivre le bon déroulement des activités et de réorienter les actions si nécessaire. L'évaluation permet également de mesurer l'efficacité, les effets et l'impact de l'action menée sur le terrain. Elle peut être externe (menée par des évaluateurs indépendants au projet) ou interne (par les acteurs du projet ou par les bénéficiaires).

### **Les indicateurs de suivi**

Le suivi repose sur une série d'indicateurs qui peuvent varier selon les objectifs et les priorités du projet. Ils servent à mesurer l'évolution dans le temps, et à comparer par rapport à la situation de départ. Ces indicateurs sont donc à définir dès l'identification des objectifs du projet.

Les indicateurs peuvent être :

- Techniques
- Economiques
- Sociaux
- Organisationnels
- Pédagogiques

Ils doivent permettre de prioriser les activités et de piloter le projet de manière pertinente.

Généralement, on parle d'indicateurs « SMART » :

- Spécifiques
- Mesurables
- Accessibles
- Réalistes
- Temporairement viables

## Le montage financier

---

La mise en œuvre d'un projet de solidarité internationale nécessite des moyens financiers. Les aides possibles sont aussi diverses que les partenaires sont multiples : mairies, associations, entreprises, commerçants, départements, région, fondations et médias locaux. Selon l'organisme, il est possible d'obtenir :

- Un soutien financier : sponsoring, mécénat, prêt, subvention, bourse, prix...
- Une aide en nature : réduction sur du matériel, mise à disposition d'un container, réduction sur les billets d'avion...
- Un parrainage médiatique : articles ou reportages sur le projet.

Il convient de préciser ce que l'association compte apporter et ce qu'elle recherche auprès de partenaires. Il est nécessaire de formaliser le projet et de prévoir un budget prévisionnel (fiche n° ).

## Après le projet

---

A la suite de la réalisation du projet, il est important d'organiser des actions de sensibilisation et de communication auprès du grand public. Certains bailleurs de fonds (les collectivités locales) l'exigent d'ailleurs dans le cadre de l'attribution de la subvention. Ces actions peuvent être simplement des expositions de photos, des témoignages, ou encore des animations d'éducation au développement et de sensibilisation à la solidarité internationale.

## Pour aller plus loin

---

- Fiches méthodologiques de l'agence des microprojets, disponibles auprès de la Guilde Européenne du Raid - 11 rue de Vaugirard - 75006 Paris  
Tél : 01 43 26 97 52 - [www.la-guilde.org](http://www.la-guilde.org)
- Répertoire national des acteurs de la Solidarité Internationale, RITIMO (2007)
- Sites Web : [www.ritimo.org](http://www.ritimo.org) ; [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org) ; [www.crid.asso.fr](http://www.crid.asso.fr) ; [www.educasol.org](http://www.educasol.org)

